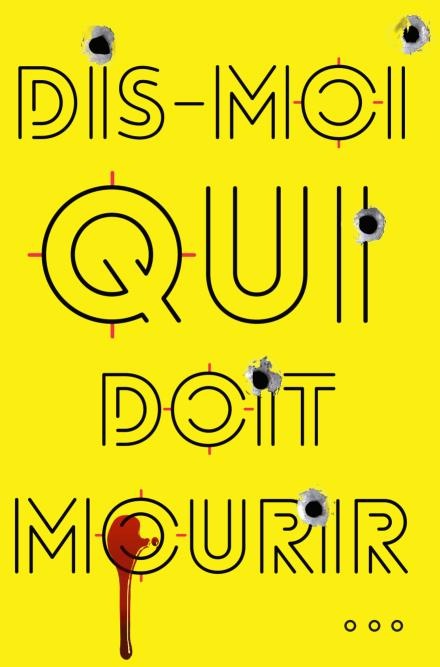
MARC-ANDRÉ CHABOT





PÉRIODE D'ÉCHAUFFEMENT Les droits du client de Me Liebstein

«L'avocat est un maximum d'habileté tempéré par un minimum d'honnêteté.»

Charles Dumercy, Blasphèmes judiciaires, 1908.

PROLOGUE

Mercredi 17 octobre 2018 – 10 heures

Me Jacob Liebstein adore ces moments, et la façon dont il pratique son métier lui en procure fréquemment. En fait, il est au bord de la jubilation. Il fait des efforts louables pour que ça ne se voie pas, mais quiconque le côtoie assez régulièrement pour connaître son langage corporel n'est pas dupe. Il se balance nerveusement d'une jambe à l'autre, et son regard balaie la scène qui s'offre devant lui comme s'il prenait des clichés en rafale. C'est un spectacle impressionnant. Il doit y avoir une vingtaine de journalistes et au moins sept caméras de la télévision, dont deux de la société d'État. Debout derrière les lourdes portes vitrées donnant sur le parvis du palais de justice, Me Liebstein perçoit la fébrilité qui se dégage du groupe qui attend le scrum qui débutera d'une minute à l'autre. Les caméras sont déjà à l'épaule, les micros, testés et fonctionnels; il ne manque plus que lui et son client. Il fait poireauter sciemment la meute pour savourer encore un peu ces secondes où il sent si clairement son pouvoir, où il peut presque le toucher.

Comme criminaliste, Me Liebstein se consacre à une spécialité dans sa pratique. Au fil des années et des procès, il est devenu l'avocat des salopards. Le défenseur de l'indéfendable. Celui qui prend les causes perdues et qui met tout son art à tordre la loi pour que les pires ordures s'en tirent alors qu'on les aurait spontanément lynchées si on ne vivait pas dans un État de droit; un État de tous les droits, pour tous, incluant ses clients.

Après une quinzaine d'années à faire rager les procureurs de la Couronne, Liebstein n'est pas peu fier de son palmarès. Pour lui, c'est un jeu qui consiste à prouver aux gens ordinaires, si limités par leur perception primaire de la justice, que son talent et son esprit supérieur volent bien au-dessus de leur capacité à comprendre ce qu'est la loi et comment elle doit être appliquée. Il y prend son pied chaque fois. Plus la meute de crétins est scandalisée par l'issue des procès, plus le jeu devient excitant. Plus sa victoire est jouissive.

Sa satisfaction est de pouvoir cracher au visage de la populace: «Regardez, bande de tarés obtus! Ça ne fonctionne pas comme vous l'aimeriez! Vous n'êtes pas avocat, vous ne pouvez pas comprendre. C'est trop tordu pour vos têtes de merde. Et vous savez ce qui est le plus drôle dans tout ça? Tout ce que je fais et qui vous dégoûte tant, c'est d'appliquer les règles de notre droit! Allez-y! Gueulez tant que vous le voudrez. *I win. You lose.* »

Cette soif de révolter les gens ordinaires, d'où lui vientelle? Pourquoi a-t-il épousé ce rôle avec tant de délectation? Il n'y pense pas trop. Peut-être parce qu'il a toujours été le petit gros que tout le monde ridiculisait dans la cour d'école. Le dernier à être choisi par les beaux gars sportifs quand on faisait les équipes de ballon-chasseur. Cette soif de répugner les bonnes gens, c'est peut-être un peu sa façon de les remettre enfin à leur place. De leur montrer que c'est maintenant le petit baquet à lunettes le plus fort du groupe. Pas besoin d'un postdoctorat en psychologie pour pondre ces théories pathétiques. C'est même une réponse très en vogue pour expliquer à peu près tout, en ces temps de non-imputation de quoi que ce soit à qui que ce soit. Ah! Les affres de l'intimidation font des ravages inattendus. Mais trêve d'introspections oiseuses ce matin. Il a mieux à faire.

Dans quelques secondes, il sortira pour annoncer aux gens ordinaires qu'ils vont encore morfler. Il leur assènera crûment une vérité implacable: vous vivez bel et bien dans une société où le système de justice est devenu beaucoup trop évolué pour vos esprits simples. Dans un monde où tout est en place pour protéger les droits des pédophiles en leur évitant de subir les conséquences de leurs actes, mais où rien ne protège ceux des enfants qui jouent dans les parcs. Leurs droits de continuer à respirer et à vivre passent après ceux de celui qui les kidnappe, les viole et les tue. C'est ce qu'il dira à la plèbe dans quelques secondes, quand les agents de sécurité reconduiront son client aux portes du palais de justice. Son client, Réginald Bertrand, qui grâce à lui sera libre comme l'air. Une autre bonne journée au bureau pour Me Liebstein. La Couronne mord la poussière une fois de plus. Petit gros: 1. Cour d'école: 0.

Il a défendu toutes sortes de personnages ayant commis les actes les plus abjects, mais il doit admettre que, malgré son expérience, il ne peut réprimer un frisson en présence de ce client: Réginald Bertrand, un pédophile avéré et condamné plusieurs fois. Me Liebstein n'arrive pas à s'habituer à ce que cet homme a au fond des yeux. Ou bien est-ce à ce qu'il n'a pas? Mais ça ne change rien au jeu. Bertrand va sortir d'ici dans quelques minutes et rentrer chez lui. La Couronne n'a pas réussi à le coincer avec les moyens dont elle dispose. Tant pis pour elle. Tant pis pour tous. Tant pis pour le gamin qui s'est trouvé sur son chemin. Ce n'est pas à lui de se demander si Bertrand est coupable. Les règles du jeu sont limpides: on est présumé innocent jusqu'à ce que quelqu'un prouve, hors de tout doute raisonnable, qu'on est coupable. Les armes des criminalistes

sont innombrables pour que ça ne se produise pas. Celles de la Couronne, restreintes. Vaut mieux libérer dix coupables que d'emprisonner un innocent, n'est-ce pas? Ce dogme sur lequel a été élaboré tout l'arsenal des avocats de la défense est solidement mis à l'épreuve ce matin. Parce que Me Liebstein ouvrira les portes du palais à un homme qui a avoué son crime. Mais pas dans des circonstances acceptables aux yeux de la justice. Son aveu n'existe donc pas. Sauf pour ceux qui l'ont entendu sortir de sa bouche. Il est vraiment fort, Jacob. Très fort. Probablement le meilleur de sa promotion. Cependant, avant de célébrer sa victoire, il doit offrir un *scrum* aux journalistes présents. Quelques questions pour leur permettre d'étoffer leurs papiers. Le dernier acte du jeu.

Liebstein voit du coin de l'œil les constables spéciaux du palais marcher vers lui en encadrant son client. Bertrand et lui échangent un bref signe de tête, sans que leurs regards se croisent. Me Liebstein pousse les portes et sort, son client juste un pas derrière lui. Leur apparition déclenche immédiatement une cacophonie de voix et de cliquetis mécaniques. L'air est bon et éveille ses sens, rendant le moment encore plus délectable. Le bruit des rafales d'appareils photo qui crachent sans discontinuer est assourdissant. Liebstein attend que la mitraille se calme un peu. Rien ne presse, de toute façon.

Seul bémol à cet instant extatique: il doit parler en français, langue qu'il casse assez violemment et qu'il ne maîtrise pas aussi bien que sa langue maternelle, l'anglais. Rien n'est parfait dans la vie. Il arbore son sourire le plus arrogant, balaie une dernière fois du regard la masse de journalistes regroupée devant lui et commence à parler. On y est enfin...

— C'est inadmissible dans *un* société de droit qu'*une suspecte* n'ait pas son avocat dans des délais normaux. C'est contre *le* Charte des droits qu'on l'interroge sans son avocat, tout le monde il sait ça. C'est dans *le* loi, c'est dans *le* Charte, c'est comme ça *in* Canada... Mon client, c'est *une* citoyen comme les autres avec les mêmes droits que les autres. Et dans ce pays, on a le droit à *une* avocat. Et, surtout, *le* police, il peut pas commencer *une* interrogatoire sans que son...

Une jeune journaliste brandit son iPhone au-dessus des têtes devant elle et lui coupe la parole.

- Maître Liebstein, votre client a fait des aveux...
- Le question il est pas là. Le première question c'est: est-ce qu'on a respecté les droits de mon client, yes or no? Le réponse c'est no, alors, mon client est libre. Le deuxième question c'est est-ce que le DPCP a déposé des accusations contre mon client avec le preuve qu'il avait? Le réponse c'est no aussi, alors mon client est libre. C'est ça le game...
- Vous ne pensez pas que votre client représente un danger en liberté?
 - C'est pas à moi de décider ça...

La même journaliste, tenant toujours son téléphone au bout de son bras, enchaîne avec une autre question.

- Les policiers ont dit qu'ils avaient dû faire vite parce qu'ils croyaient avoir des chances de retrouver l'enfant encore vivant, et que dans les circonstances...
- Dans le loi, y a pas des circonstances pour qu'on arrête de respecter le loi...
 - ... même pour la vie d'un enfant de six ans?
- Le loi il est clair, madame. Moi je fais mon job et le police il fait son job avec le loi aussi. Et si quelqu'un a un problème avec le loi, il va voir le ministre du Justice pour faire le debate et faire changer le loi, that's it! Merci beaucoup. Maintenant, mon client, il a hâte de rentrer chez lui...

À moins de 300 mètres de Me Liebstein, un ex-lieutenant des forces spéciales russes respire très lentement et très profondément, fermant les yeux de temps en temps pour bien sentir son pouls ralentir. Il est allongé au bord du toit d'un édifice de six étages situé en face du palais de justice, de l'autre côté de l'avenue Viger. Le long caisson métallique du système de ventilation le dissimule. Mais de toute façon, qui penserait à regarder vers le toit de l'immeuble d'en face quand le spectacle se déroule 100 mètres plus bas, de l'autre côté de la rue Saint-Antoine? Quand la cible s'écroulera, quelques regards se tourneront peut-être dans sa direction pour chercher la provenance du coup de feu. Peut-être. Mais il aura déjà roulé sur lui-même et ne sera plus visible d'en bas. Une autre technique de *sniper* répétée des milliers de fois. Et exécutée avec succès des dizaines d'autres fois en situation réelle. Il aura même le temps de récupérer la douille du projectile pour ne laisser aucune trace.

C'est un premier contrat à Montréal pour l'ex-lieutenant Andrei Mikhaïlev. Une jolie ville, paraît-il. Il n'a pas eu le temps de s'en faire une idée depuis son arrivée. Il ne connaît de Montréal que les quatre coins de rue autour du palais de justice. Le *fixer* est venu le prendre à l'aéroport tôt la veille et l'a mené directement au quadrilatère où il devait travailler le lendemain. Il lui a fait visiter le théâtre des opérations puis l'a laissé terminer son repérage seul, ce qui lui a pris le reste de la journée et une bonne partie de la soirée. Vraisemblablement, il n'aura pas le temps non plus de faire du tourisme avant son départ prévu en aprèsmidi. C'est un contrat qui exige de travailler de façon un peu précipitée. D'habitude, il préfère avoir plus de temps pour attacher les détails, mais les affaires roulent lentement depuis qu'il s'est installé en Amérique. Il a accepté ce travail en se disant que ça fera circuler son nom à travers le réseau parallèle des gens qui ont les moyens d'engager un ancien lieutenant des Spetsnaz pour régler un problème.

La cible est à une distance aisément atteignable. Les réflexes assimilés durant des années s'imposent sans qu'il ait à y réfléchir. Le simple fait de se retrouver en position de

tir, la crosse d'aluminium d'un Tac-50 calée solidement au creux de son épaule droite, le plonge dans un état où seuls des automatismes commandent ses gestes. À travers le télescope, il cadre sa cible. Pas de vent, pas de pluie, cible immobile à moins de 300 mètres. Impossible de rater. Il a réussi des coups au but beaucoup plus complexes et mouché des cibles beaucoup plus éloignées. Chaque fois, elles se sont écroulées, foudroyées. Sa fiche est parfaite. Mikhaïlev est un professionnel à la réputation immaculée. Ce contrat est somme toute trop facile pour la somme qu'on lui verse. Mais ça, ce n'est pas son problème. Et ça compense les fois où il a risqué sa peau, les sueurs froides et les blessures en mission pour lesquelles il ne recevra jamais de médaille. Il fait passer la double croix de visée de la lunette du fusil du front chauve de l'avocat grassouillet qui parle à l'auditoire à celui de l'homme au regard vide debout juste derrière. Il exécute rigoureusement chaque phase de sa routine de tir. Comme toujours. Il en est maintenant à l'avantdernière. Mentalement, il commence le décompte habituel et son index augmente imperceptiblement la pression sur la détente de l'arme. Sept... six... cinq...

À quatre secondes, il bloque sa respiration pour s'assurer d'être totalement immobile au moment du tir. Trois... deux...

À 298 mètres devant Mikhaïlev, Me Liebstein s'apprête à terminer la mêlée de presse. L'hostilité du groupe qui l'entoure est palpable. Il a eu ce qu'il voulait, il a pris son pied. Il a bien joui du moment.

— ... Monsieur Bertrand, il est fatigué, il a le droit de retrouver *son* vie privée. On est dans un pays démocratique avec des lois et des droits. On n'est pas dans *la* Far West, où on tire les gens dans la rue... *end of discussion*. Merci.

Liebstein passe derrière son client pour quitter l'assemblée. À cet instant précis, il sent une onde de choc violente et des éclats de matière chaude et collante sur le côté de son visage. L'arrière de la tête de Réginald Bertrand vient d'exploser, éparpillant sang, chairs et plusieurs échantillons de son cerveau malade dans un rayon d'un mètre autour de lui. La plupart des représentants des médias se sont jetés au sol, d'autres se sont enfuis en criant. La cohue parfaite pour qu'un sniper professionnel ait amplement le temps de disparaître sans que personne le remarque. La réputation d'Andrei Mikhaïlev est intacte. Me Liebstein rampe en cherchant ses lunettes, paniqué. Il a été éclaboussé par le sang de son client. Il aura besoin d'un nouveau rabat et d'une nouvelle toge. Une fois ses lunettes récupérées, il s'agenouille maladroitement et son regard tombe pile sur le visage figé de son client. Il voit clairement le point d'entrée du projectile au milieu du front de Réginald Bertrand, qui est mort les yeux grands ouverts. Ce qui frappe Liebstein, malgré la folie du moment, c'est que rien n'a changé dans le regard de l'homme. Mort ou vivant, il affiche la même absence de vie humaine.

C'est à quatre pattes que Me Liebstein regagne l'intérieur du palais de justice. Une position grotesque, mais très pratique pour que personne ne remarque sa toge souillée.

Il s'est chié dessus.

PREMIÈRE PÉRIODE Cinq morts

« Tu n'es plus là où tu étais, mais tu es partout là où je suis. »

Victor Hugo

1

Vingt et un jours plus tôt...

Le soleil entre à plein dans la chambre à travers les lames horizontales du store. Elizabeth est couchée sur le ventre, emmêlée dans les draps et la douillette. Elle fixe un cadre de bois qu'elle tient dans ses mains. C'est une photo d'elle et d'une petite fille aux joues roses, les yeux rieurs perçant sous le rebord du chapeau qui la protège du soleil. Sa Béatrice a huit mois sur cette photo, Elizabeth s'en souvient très bien. Antoine l'a prise dans l'avenue Michigan à Chicago, devant le Wrigley Building dans toute sa blancheur. Ils avaient décidé de faire une escapade de trois jours pour briser la routine. Et Dieu sait si un enfant de huit mois peut imposer une routine, aussi remplie de petits bonheurs soit-elle. En fait, ils n'avaient pas vraiment réussi à briser la routine, mais plutôt à la transporter avec eux à Chicago. C'était déjà une victoire. Elizabeth fixe la photo depuis une dizaine de minutes en lissant doucement l'image du bout de son pouce, comme si elle pouvait redonner vie aux personnages du cadre à force de les caresser.

Le radio-réveil se met en marche à l'heure habituelle et elle prend son temps pour l'éteindre. C'est une journée où elle économisera ses gestes et fera tout très lentement. C'est une journée où elle ne fera aucun effort pour calmer sa peine ou secouer sa torpeur. Elle accueillera la douleur. Elle s'enroulera dans cette chape de chagrin et en laissera tout le poids peser sur ses épaules. Elle s'accorde à l'occasion des journées où elle baisse sa garde et se laisse envahir par la souffrance. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, cesser toute résistance lui procure parfois une sorte de répit. L'anniversaire de Béatrice, c'est toujours ce genre de journée. Depuis quatre ans, en fait. On est le 26 septembre. Béa aurait eu cinq ans aujourd'hui. Elizabeth se lève, ramasse son vieux peignoir au passage et descend à la cuisine se préparer un café.

Elle s'assoit à la table et garde ses mains serrées autour d'un bol de café au lait. La chaleur qui s'en dégage lui fait du bien. Elle a déjà allumé la radio de la cuisine, par réflexe plus que par envie d'entendre ce que le reste de la planète a à raconter. Comme vient de le rappeler l'animateur du matin, on est bien le 26 septembre. La lectrice de nouvelles l'a même redit en ouverture du bulletin d'infos de 8 heures...

«... Un accident de la route a fait deux victimes tard en soirée hier en Montérégie. Le conducteur d'une camionnette a quitté sa voie pour aller percuter de plein fouet une voiture qui venait en sens inverse. La force de l'impact n'a donné aucune chance à ses occupants, une mère et son enfant âgé de sept ans. L'alcool serait en cause. Écoutons le capitaine Marois de la Sûreté du Québec: "Les victimes sont une mère de famille âgée de trente-deux ans et son jeune fils de sept ans. Leur décès a été constaté sur place. Le conducteur de la camionnette, un homme de cinquante-trois ans, connu des policiers, a échoué l'alcootest. Il demeure détenu et devra comparaître aujourd'hui au palais de justice de Cowansville, où il fera face à des accusations de conduite avec les facultés affaiblies causant la mort. Il s'agit pour lui d'une troisième arrestation pour ce genre d'infraction. Il conduisait malgré la suspension de son permis..."»

Elizabeth lâche sa bouée de porcelaine blanche, se lève et fait taire la radio. Elle a déjà assez du poids de sa propre croix aujourd'hui. Pas nécessaire de porter celle du reste de l'humanité. Elle se rassoit, prend le téléphone et appuie sur le premier numéro de sa liste préprogrammée.

*

C'est un matin très doux. On est bien dehors, au soleil. On a du mal à s'imaginer que, depuis cinq jours, c'est l'automne à Montréal. Antoine est dans la cour arrière de sa maison du quartier Villeray, assis sur la dernière marche de l'escalier menant à sa terrasse. Il survole les différents quotidiens disponibles sur sa tablette électronique. Il est loin le temps où il se levait avant le soleil, été comme hiver, et accrochait sur son épaule une très lourde poche de toile bourgogne pour livrer à pied le journal du matin aux abonnés de sa run de Presse. Les camelots d'aujourd'hui ne sont plus des gamins de douze ans aux épaules solides, mais plutôt des geeks à lunettes qui programment l'envoi des journaux et appuient sur Send plutôt que de les déposer au pas de la porte des abonnés. Le monde tourne. Et aujourd'hui, on lit aussi avec les doigts et les oreilles. Les yeux ne se tapent plus l'entièreté du travail.

Antoine vient de fermer l'extrait vidéo d'un capitaine de la Sûreté du Québec qui commentait un accident mortel en Montérégie. Un ivrogne a causé la mort d'une mère et de son enfant. Un récidiviste de l'alcool au volant. Les yeux fermés, il sent monter la rage en lui, malgré une profonde respiration. Toujours cette même rage qui lui fait une boule dans le ventre de plus en plus souvent, et avec laquelle il compose de moins en moins bien. Cette rage devant laquelle il se sent si seul, si impuissant. Il a beau regarder autour, personne ne semble partager l'intensité de son indignation devant ces situations complètement

insensées. En fait, il la trouve de plus en plus lourde à traîner, cette solitude. Est-ce depuis la mort de Béatrice que ces élans de rage remontent comme une marée de dégoût, ou l'injustice du monde a-t-elle commencé à le ronger depuis plus longtemps? Difficile à dire.

Pourtant, Antoine a du talent pour le bonheur. Il est rarement de mauvais poil. La boule qui lui pèse dans le ventre, il la garde pour lui. Pour ses amis et ses collègues, il a un tempérament modèle. Il porte bien le début de la quarantaine. Il est plus charmant que beau gosse. Et il aime sa vie. Si on place la tragédie «Béatrice » entre parenthèses, il est bien où il en est. Professionnellement et dans sa vie amoureuse.

À la radio, la voix de l'animateur de l'émission du matin se mêle aux bruits habituels du quartier qui s'éveille. Sa petite cour donne sur la ruelle et déjà plusieurs camions de livraison ont commencé à décharger leurs cargaisons par la porte arrière des commerces du voisinage.

En entrevue avec le ministre de la Justice, l'animateur ne ménage pas les efforts pour lui faire cracher un petit morceau de la vérité. « C'est drôle, pense Antoine. Les politiciens gagnent leur vie en parlant. Ils parlent, toujours, l'éloquence est leur fonds de commerce. Puis, un matin, ils semblent soudain être totalement incapables d'assembler la moindre phrase complète, avec un sujet, un verbe et un complément. Même quelque chose de tout simple, du genre *vous avez raison*, ou encore *on s'est trompés*. Impossible. »

Par exemple, ce matin, la grosse nouvelle concerne le mégaprocès de dix-huit motards, membres des Hell's Angels, qui vient d'être annulé pour « délais déraisonnables » par la Cour supérieure du Québec. Les avocats de la défense qui travaillent pour les Hell's, pour des honoraires qu'aucun honnête citoyen ne pourrait se payer, ont réussi à étirer la cause depuis plus de trois ans, noyant le système sous les procédures et les requêtes. Devant l'énormité de la conclusion foireuse d'un procès qui faisait pourtant la fierté du ministère public trois ans plus tôt, l'élu, supposément imputable, évite de répondre aux questions du *morning man*, comme si on était au milieu d'une partie de « ni oui ni non ». Quand il finit par se prononcer, c'est pour déclamer une litanie de phrases vides qui ne signifient rien, mais qui ne laissent aucun doute sur la position du ministre en ce matin d'automne. Pour faire court, il aurait pu résumer ainsi: « Chers contribuables, je suis baisé à l'os. Je n'ai rien à vous dire qui donnerait le moindre sens à ce gros merdier qui pue. » Mais comme les élections s'en viennent, le ministre de la Justice ne peut pas dire ça.

Antoine ne pourrait jamais être ministre de la Justice. Il est un homme de gros bon sens. Et cette situation n'en présente pas. Il a beau l'examiner sous tous ses angles, c'est totalement absurde. Le critère du «GBS» (Gros Bon Sens) qu'il applique à tout ne colle pas à cette histoire. On dirait que la médiocrité de la situation agit sur le bon sens comme l'enduit de téflon au fond d'une poêle. Et la solitude de son indignation est encore à marée haute.

Dans cette histoire de motards, quelque chose rebute Antoine profondément. Il se dit que pourtant, à la base, tout était si simple: on a accumulé assez de preuves pour arrêter dix-huit criminels pour trafic de stupéfiants et autres « tâches » connexes. Un commerce inacceptable, illégal, qui cause de grands torts et sabote des vies. C'est normal dans notre société qu'on arrête les bandits quand ils commettent des délits et qu'on en détient la preuve. Tout se tient. La police sait que les motards ont enfreint la loi. Les motards sont conscients qu'ils agissaient illégalement. En ce qui les concerne, la seule règle qui s'applique est qu'ils ne doivent pas se faire prendre. Ils doivent bien faire leur job de criminels. Sans faire d'erreurs. Si les policiers réussissent à obtenir la preuve que les motards

ont commis des crimes, les motards ont perdu. Ils se font prendre. Jusque-là, tout est encore en équilibre. Jusque-là, le critère du GBS d'Antoine fonctionne sans problème.

Mais c'est précisément à cette étape qu'intervient ce qu'Antoine appelle le « parasite légal », qui vient pourrir et faire complètement déraper le système de justice : le criminaliste professionnel. L'avocat de la défense.

Mercenaires du mensonge aux honoraires variables, ils savent trop bien qu'il n'y a rien à faire avec la vérité. Leurs clients, les motards, sont coupables. C'est écrit dans le ciel en lettres de feu et, subsidiairement, dans le dos de leurs frocs de cuir. Ce sont des *full patch*. Les policiers ont accumulé leurs preuves depuis des années. C'est du béton. Le principe de la justice va alors s'appliquer tout simplement. Que reste-t-il aux *hitmen* du système judiciaire pour réussir ce pour quoi on les paie?

Une seule option: pervertir le système.

En exploiter son infinie magnanimité envers les criminels qui doivent subir un procès. Jouer sur les détails, aussi éloignés soient-ils du fond du procès. Fonder la seule défense possible sur des formalités et des procédures qui n'ont absolument rien à voir avec les gestes répréhensibles que leurs clients ont commis. Rien à voir avec la justice qui devrait prévaloir. Justice dont ils devraient aussi être les gardiens. En principe. Selon le serment qu'ils ont prêté, à tout le moins.

D'ailleurs, on les paie pour quoi déjà? Pour s'assurer que la justice s'applique honnêtement, que le procès sera juste et que les preuves seront dûment présentées afin que leur client ait un procès équitable. Non? Ce n'est pas ça, le travail d'un avocat de la défense? Après tout, c'est probablement grâce à eux si nous avons évolué depuis le temps des cowboys et si on n'accroche plus les voleurs de chevaux aux arbres, après un procès d'un quart d'heure et des suspicions basées sur la sale gueule du client.

Mais non.

Antoine se dit que, vu l'état du droit actuel, ce qui devrait être leur rôle ne l'est plus. Ce n'est plus pour ça qu'on paie les criminalistes. On les paie maintenant pour empêcher, par tous les moyens disponibles et imaginables, que la vérité s'impose, que la justice soit respectée. C'est ça, le mandat des criminalistes. La vérité, ils ne veulent surtout pas la connaître. Ils n'en ont rien à foutre. C'est contre la vérité qu'ils doivent se battre. Ils ont fait de longues études et mettent désormais toute leur science à profit afin qu'un criminel n'assume pas les conséquences de son geste. Non pas parce qu'il ne l'a pas commis mais parce que, en l'arrêtant, les policiers ont mal appliqué telle ou telle règle, parce qu'on a bafouillé en lui lisant ses droits au moment de son arrestation, parce qu'on n'a pas le droit de fouiller là où on a justement trouvé la preuve, parce qu'il s'est écoulé trop de temps avant de pouvoir parler à son avocat. On paie les criminalistes pour que les mille détails insignifiants à leur disposition fassent dérailler le train du sens commun. Pour eux, il s'agit d'une victoire de faire remettre en liberté un assassin qui a avoué son meurtre, mais dont on a enregistré les aveux sans lui demander sa permission, selon la Charte canadienne des droits et libertés. Antoine se dit donc que, dans notre société éperdument éprise des droits des individus, on en arrive parfois à trouver plus dommageable le fait d'enregistrer les aveux d'un meurtrier sans son consentement que celui d'assassiner quelqu'un.

Aussi navrante soit-elle, c'est la seule conclusion logique qu'Antoine peut tirer.

Alors, grâce au génie des avocats de la défense, les meurtriers tuent sans conséquence, les voleurs volent impunément, les agresseurs violent et s'en tirent.

Pour supporter leur reflet dans le miroir, les criminalistes disent qu'ils respectent les règles du jeu. Comme si un geste inique, s'il est fait en suivant les règles, réhabilitait la nature de celui-ci. On nettoie son âme avec ce qu'on peut... Dans cette dérive imbuvable pour Antoine, les criminels rigolent, les criminalistes s'enrichissent, et la justice, rouge de honte, serre les dents pendant qu'elle se fait mettre. Bien au fond.

En fin de compte, les seuls qui ressentent concrètement la somme de la douleur et de la peine, pour qui ce jeu tordu n'est pas un jeu, ce sont les victimes. Recroquevillées au dernier échelon de la chaîne alimentaire du droit canadien, elles sont les grandes perdantes. Invariablement. Les victimes sont véritablement volées. Elles sont doublement meurtries, violées, déchirées et marquées à jamais. Les morts sont réellement assassinés et ceux qui les aimaient se retrouvent en deuil pour le reste de leurs jours. Le pire, c'est que, au bout de tous ces procès habilement menés par les professionnels du doute raisonnable, ces sacrifiés du droit criminel n'ont même pas le sentiment qu'il existe une justice autour de laquelle organiser leur survie. On leur a trouvé un rôle. Ils sont les idiots du village judiciaire.

Le temps imparti à l'animateur de radio pour faire avouer le ministre de la Justice est écoulé. Le score final est prévisible. Blabla ministériel: 1. Respect de l'intelligence des auditeurs: 0. Il faut maintenant donner la météo, l'heure, la date et dire quelque chose sur les Canadiens de Montréal. N'importe quoi.

« La femme du gardien de but des Canadiens est allée chercher les chemises de son mari au nettoyeur, mais a égaré son petit coupon. Heureusement, le commis a pu quand même retrouver les chemises du numéro 31... »

Parfait. L'auditoire a ses priorités. Il faut les nourrir. Et l'animateur enchaîne sur une autre nouvelle du jour.

La justice n'est pas le seul domaine où l'on se fout de la gueule des gens ordinaires.

Et monte la marée du dégoût. Et se crashent les vagues de l'indignation. Respire, Antoine. Respire.

C'est la sonnerie de son téléphone qui brise le moment. Une mélodie de six secondes archikitch tirée du film *Love Story*. Il ne l'a pas encore changée depuis leur rupture. C'est son ex au bout du fil. Il avait téléchargé cette sonnerie cucul pour faire rire Elizabeth. Au temps où elle riait encore.

Le 26 septembre, 8 h 45, les émotions d'Elizabeth sont décidément réglées comme une montre suisse.

- Allô...
- Allô...

La voix d'Elizabeth est fragile. Antoine sent son effort pour ne pas craquer.

- On est le 26...
- Oui... Je sais, Eli...
- ... Béatrice aurait eu cinq ans aujourd'hui...
- Aurait, oui...
- ...
- ...
- Ça fait quatre ans que je me demande tous les jours pourquoi Béatrice s'est arrêtée de respirer.

Antoine pousse un soupir et inspire profondément avant de répondre d'un ton las. Il a appris à se protéger d'Elizabeth. Sinon, elle le ramène au fond de l'océan de chagrin dans lequel ils ont fait naufrage.

— Et ça fait quatre ans que tu me poses cette question-là, Eli. Comme si y avait une réponse, comme si je connaissais la réponse...

— ...

Pendant le silence d'Elizabeth, Antoine continue de survoler distraitement les manchettes sur son iPad. Un kamikaze a traversé avec sa camionnette bourrée d'explosifs le portail d'un collège pour filles de Kaboul, faisant une vingtaine de victimes. Une vingtaine d'adolescentes déchiquetées parce qu'elles voulaient étudier. Ce matin, le monde souffle manifestement plus que d'habitude sur les braises de son dégoût. Mauvais *timing*. C'est lui qui brise le silence.

- C'est peut-être parce que Béatrice a commencé à sentir l'odeur du monde...
- Aaah! Tu me soûles avec tes grandes phrases! Tu la sens, toi aussi, l'odeur du monde, pis tu continues à respirer quand même!
- De moins en moins bien, j'te dirais. Mais si tu penses que je me fais à l'odeur...

Elizabeth retient un autre sanglot.

- Tu m'épuises. On s'en fout de « l'odeur du monde », j'te parle de Béatrice, notre petite fille. T'es pas capable d'avoir juste de la peine comme tout le monde?
- Ben oui! C'est ça, d'la peine. Mais ça nous mène où, la peine, Eli? Nulle part! Alors, j'essaie de trouver un sens. Qu'est-ce que j'ai à perdre? J'ai déjà perdu Béa. Je me dis des fois que Béatrice et notre monde, ça pouvait pas marcher. C'est ma façon de placer les choses pour que ça se tienne. Ça en vaut bien une autre. Là, branche-toi, Eli. Pourquoi tu me poses la question si tu veux pas entendre ma réponse?
- Parce que je suis une fille, pis que si je te parle d'un problème c'est pas nécessairement parce que je veux que tu le règles. C'est peut-être juste parce que ça me fait du bien d'en parler...

- Niaisage...

Il y a un autre long silence. Ce silence, Antoine et Elizabeth le connaissent trop bien. C'est ce même silence qui était devenu si insupportable qu'ils ont décidé de poursuivre leur vie chacun de leur côté, deux ans et demi plus tôt. Ils ont choisi d'aller écouter leur propre silence plutôt que de continuer à partager l'addition des deux. Porter un deuil aussi épouvantable que celui de son enfant est déjà une charge inhumaine. Le porter à deux était devenu impossible. Elizabeth reprend la parole pour conclure. Encore une fois, leur échange ne va nulle part.

— (Soupir.) OK, c'est beau, bye. À tout à l'heure. Elle raccroche.



DEPUIS QU'UN DRAME IMMENSE L'A FRAPPÉ, Antoine ne supporte plus les injustices. Il lit les journaux, comme tout le monde, mais ça ne passe plus. Selon lui, les ordures s'en sortent. Presque toujours. Ce sont les gens bien qui perdent. Si seulement, juste une fois, il pouvait rectifier le pointage entre les bons et les salopards. Faire gagner les gentils. Bêtement.

Un soir, l'occasion se présente bien malgré lui : il sauve la vie du plus gros caïd de Montréal. Un homme puissant, un psychopathe. Pour rembourser sa « dette d'honneur », Sir Chuck fait cadeau à Antoine de... cinq morts. Celui-ci est donc dans l'obligation de lui remettre le nom de cinq personnes qui doivent mourir. Bien sûr, c'est une offre qu'il « ne peut pas refuser... ».



Après avoir obtenu sa licence en droit, MARC-ANDRÉ CHABOT a bifurqué vers la télévision. Réalisateur-concepteur de talent, il roule sa bosse depuis long-temps: L'enfer c'est nous autres, Un an avec Céline, Le Point J, Vendredi, c'est Julie et Tous les jours, c'est Julie (France 2), Je regarde, moi non plus, Les Testeurs, Week-end de bois, Deux hommes en or, Les Coulisses du palais, etc. En octobre 2018, il publiait Étienne Boulay – Le parcours d'un battant. Dis-moi qui doit mourir... est son premier roman.



